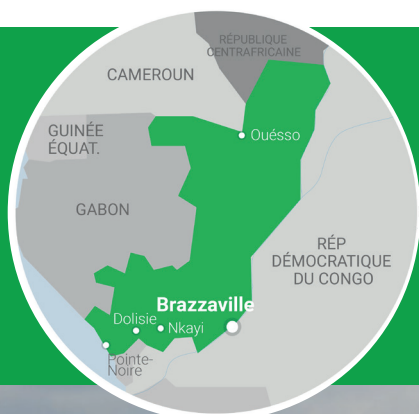




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'AFD ET

les infrastructures au Congo



350 000

personnes bénéficient
d'un accès amélioré
à l'eau potable

505

millions d'euros
engagés

150 000

personnes à Brazzaville vivant
dans des quartiers assainis et
rénovés

Avec environ 70% de sa population vivant en ville, le Congo est l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique. Pour promouvoir le développement durable et résilient des villes congolaises, améliorer les conditions de vie de leurs habitants et diversifier l'économie du pays, l'AFD finance des infrastructures répondant à un haut niveau d'exigence environnementale et sociale, dans les domaines de l'eau potable, de l'électricité, du transport et du drainage pluvial.

NOTRE ACTION EN République du Congo

1

Promouvoir un développement urbain durable

La plupart des villes congolaises sont confrontées à l'extension des quartiers périphériques avec un accès difficile aux services de base, des inondations de plus en plus importantes en saison des pluies, les dépôts sauvages d'ordures ménagères et la pollution des milieux naturels. Pour remédier à ces vulnérabilités l'AFD soutient les programmes de développement urbain mis en œuvre par les autorités et les collectivités locales, en particulier dans les plus grandes villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, ainsi que dans des villes secondaires, comme Nkayi et Owando en partenariat avec l'Union européenne dans le cadre du projet « Villes Résilientes ». L'AFD finance également la construction de structures éducatives (centres d'éducation, de formation et d'apprentissage de Brazzaville, de Dolisie et de Pointe-Noire) et sociales (Institut national des travailleurs sociaux, Circonscriptions d'action sociale), ainsi que des aménagements urbains structurants (route de la Corniche, voiries du centre-ville et des quartiers de Bacongo et Makelekele à Brazzaville). Ce sont environ 150 000 personnes de ces quartiers proches du centre-ville de Brazzaville qui ont vu leur condition de vie améliorée par un environnement assaini.

2

Faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité

L'accès des populations congolaises à l'eau potable et à l'électricité reste encore insuffisant et inégal sur l'ensemble du territoire national. Le principal défi, tant pour La Congolaise des Eaux (LCDE) que pour la société Energie Electrique du Congo (E2C), porte sur l'amélioration de la desserte et de la qualité des services fournis. L'AFD appuie les programmes d'investissements prioritaires de ces deux opérateurs de services publics, dans le but de contribuer à l'extension et à la fiabilisation des réseaux d'eau et d'électricité, d'une part, et à l'accroissement de leurs performances techniques et économiques (limiter les pertes sur les réseaux et moderniser le service clientèle), d'autre part.

Dans ce cadre, l'AFD a financé, pour un montant de 100 millions d'euros, l'extension et le renouvellement du réseau d'eau potable de Brazzaville, en faveur de 350 000 personnes. 580 km de réseaux sont posés et rénovés. 34 000 ménages sont branchés au réseau d'eau potable. La quantité et la qualité de l'eau disponible sont améliorées grâce à de nouveaux équipements et à des travaux de rénovation des usines de Djiri et surtout, de l'usine du Djoué qui desservent la capitale Brazzaville.

L'AFD soutient également un programme de mise à niveau des infrastructures électriques et de modernisation de la gestion du secteur électrique. Une ligne à haute-tension, entre Moukoulou et Mindouli sera entièrement réhabilitée, devant permettre d'améliorer la desserte et la continuité de service.

Par ailleurs, sur financement du C2D, l'extension et la réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement d'ampleur sont mis en œuvre au CHU de Brazzaville. Ces travaux d'infrastructures de santé consistent à installer une réserve d'eau potable, à remplacer l'ensemble du réseau de distribution d'eau et à installer des équipements sanitaires, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions d'accueil des patients, du personnel soignant et des visiteurs et au renforcement du système hospitalier

3

Renforcer la compétitivité du port autonome de Pointe-Noire

Unique débouché maritime du pays et principal port en eaux profondes de la sous-région, le Port Autonome de Pointe Noire (PAPN) est stratégique pour le développement économique et social du Congo. L'insuffisance de postes à quai disponibles a pour conséquence l'allongement des temps d'attente des navires et des surcoûts sur les importations.

L'AFD accompagne le PAPN depuis plus d'une quinzaine d'années. Après avoir financé la construction du terminal à porte-conteneurs en 2009, l'AFD continue de soutenir le PAPN afin d'accroître les capacités d'importation et d'exportation du pays, par la construction de nouveaux quais commerciaux ainsi que d'une darse.

En partenariat avec l'Union européenne, l'AFD appuie le renforcement de la compétitivité du PAPN, pour un montant de 100 millions d'euros au total, par :

- la mise en service de nouveaux postes à quais destinés au trafic non conteneurisé ;
- le déploiement d'une gestion environnementale conforme aux standards internationaux ;
- la simplification des procédures portuaires ;
- la construction d'un nouveau port de pêche industrielle et d'une infrastructure adaptée pour les pêcheurs artisanaux ;
- le renforcement du dispositif de contrôle, de suivi et de surveillance des pêches afin de contribuer à la préservation de la ressource halieutique, tout en promouvant la sécurité alimentaire du Congo.